



Déclaration liminaire de la FAPEE Conseil d'administration de l'AEFE du 28 novembre 2023

Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Depuis la rentrée, nous nous félicitons de l'attention générale portée au bien-être de l'élève, à la sécurisation de son environnement, notamment dans la lutte contre le harcèlement qui mobilise tous les acteurs, et nous remercions notamment la DEOF pour ses orientations de rentrée. Nous saluons également le récent colloque sur l'école inclusive organisé conjointement par l'association de parents d'élèves membre de la FAPEE et les équipes du lycée international de Barcelone.

Suite à la séquence des consultations sur l'enseignement français à l'étranger, une feuille de route 2023-2026 a été présentée. Nous attendions qu'elle favorise -en matière de gouvernance l'émergence de nouveaux paradigmes au sein de l'AEFE.

Pourtant, aujourd'hui perdurent encore des modes de fonctionnement que nous, parents, cherchons à faire évoluer depuis plusieurs années maintenant.

- Au niveau central de ce présent conseil, nous déplorons un manque d'informations, donc de transparence, sur des sujets cruciaux comme le déploiement du premier levier d'action de l'AEFE, les ressources humaines, comme l'évolution de la carte des emplois, les ouvertures et fermetures de postes dans le réseau. Ces informations devraient faire l'objet d'une présentation argumentée au sein du conseil d'administration de l'AEFE, et non se résumer à des communications lacunaires sur les écarts de taux de PRRD de plus ou moins 5% entre l'année N et l'année N-1, ou à des réponses laconiques à des questions diverses portant sur la différenciation des taux de PRRD selon les statuts d'établissements. Sur le volet des ressources humaines, nous nous inquiétons d'ailleurs des perspectives de détachement vis-à-vis des rectorats, de la rareté d'enseignants compétents qui obligent certains conseils de gestion d'établissement à se concurrencer et surenchérir au niveau des conditions contractuelles proposées aux nouveaux détachés au sein de zones moins attractives.

- Nous constatons une difficulté récurrente à prendre la mesure des exigences du droit local. Hier, cette réalité a alimenté plusieurs crises de gouvernance, comme par exemple, à Dubaï. Aujourd'hui, en Tunisie, les parents font les frais d'un dialogue social difficile mais surtout d'une légèreté historique par rapport au droit local.

- Nous alertons, une nouvelle fois, sur le poids financier, sur son ampleur et son imprévisibilité, que les parents et les organismes gestionnaires subissent. Plusieurs communautés scolaires voient leurs frais de scolarité appelés en euros dans un contexte de taux de change fortement dégradé comme au Caire ou à Moscou. Le doublement d'indemnités statutaires comme l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves et l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves renchérit d'autant le recours aux personnels détachés. Nous nous interrogeons également sur la prise en charge du surcout des détachés par rapport aux résidents, entre le financement de l'Etat et le cout total de la mesure.

Parallèlement, la FAPEE, a demandé à la nouvelle Directrice Générale de l'AEFE, dès sa prise de poste, la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir collectivement aux solutions permettant de maintenir un niveau d'aide à la scolarité pérenne, équitable, et en adéquation avec les besoins exprimés. Cette proposition est aujourd'hui sans réponse.

- Nous peinons à faire entendre notre souci d'équité et de transparence. Les parents ne veulent pas être considérés comme des usagers imposés à des taux laissés à la libre appréciation technique de l'opérateur public mais être engagés comme des contributeurs actifs et solidaires à un réseau dont ils partagent la vision et perçoivent les grands équilibres économiques. Et pourtant, la refonte des flux financiers, avec des travaux initiés depuis maintenant plus de deux ans autour d'une potentielle contribution unique, ne semble plus si prioritaire.

- Nous appelons de nos vœux une remise à niveau d'un certain nombre de dispositifs clefs du fonctionnement du réseau. Nos parents en EGD, depuis bientôt trois ans, ont une visibilité réduite sur la capacité des établissements à conduire des projets immobiliers indispensables en raison du statut inadapté d'ODAC. Les contextes de travaux sont de ce fait souvent tendus, comme à Madrid aujourd'hui. Depuis au moins cinq ans, pour le compte de nos parents gestionnaires d'établissements conventionnés et partenaires, nous défendons de nouvelles formes de conventionnements et de partenariats, au plus près des besoins des établissements.

Vous l'aurez compris, notre conviction est que l'amélioration qualitative, ainsi que le développement quantitatif, ne pourront se faire sans s'atteler à ces sujets majeurs. Il est irréaliste de viser une croissance démultipliée sans travailler à la résolution de dysfonctionnements chroniques. Enfin, il est regrettable de s'inspirer si peu du contraste entre notre système et d'autres systèmes d'éducation attractifs, par exemple sur l'accueil et l'accompagnement des élèves et des familles, systèmes locaux que nous connaissons souvent intimement en tant que parents et enseignants – nous avons sous nos yeux des pistes d'amélioration de notre offre à destination des élèves.

Je vous remercie.

Hugo Catherine pour la FAPEE